

Le CAUE du FINISTERE recrute 1 architecte en CDI

Poste à pourvoir à **Quimper** le 1^{er} février 2021 au plus tard

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Finistère est une association loi 1901, mise en place par le Conseil départemental du Finistère en septembre 2013 dans le cadre de la loi sur l'architecture du 4 janvier 1977. Le CAUE a pour mission de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement en adéquation avec le contexte local et les enjeux du territoire. Son action se situe en dehors du champ de la maîtrise d'œuvre.

Conformément à ses statuts, le CAUE oriente ses actions selon 3 axes principaux :

- le conseil architectural auprès des particuliers,
- le conseil aux collectivités,
- la sensibilisation, la formation et l'information pour tout public : porteurs de projets, élus, techniciens, particuliers, scolaires.

Concernant les collectivités, le rôle du CAUE consiste à accompagner les élus dans leurs démarches, en amont de la réalisation du projet. Les spécificités d'un CAUE sont :

- d'accompagner les maîtres d'ouvrage dans la définition de leurs projets de construction et d'aménagement, en offrant une vision objective de professionnels de l'aménagement,
- de privilégier une démarche pédagogique et la prise en compte d'un ensemble de critères qualitatifs dans le contexte spécifique du projet,
- de clarifier les conditions de réussite du projet dans la phase pré-opérationnelle et faciliter leur prise de décision politique,
- d'offrir une neutralité d'approche et une capacité d'accompagnement dans la durée.

PROFIL DE POSTE :

Architecte diplômé.

Une première expérience en agence ou au sein d'un CAUE serait appréciée.

HMONP appréciée.

MISSIONS PRINCIPALES :

Sensibilisation (environ 40% du temps) :

- définition d'une stratégie d'intervention auprès des scolaires, développement d'outils pédagogiques et intervention dans les classes ;
- organisation de temps d'échanges et de débats (type cafés architecturaux) ;
- participation à l'organisation d'événementiels (Printemps de l'Architecture, expositions, conférences, visites...).
- élaboration de supports graphiques de communication (livrets, affiches,...)
- Conduite d'actions de sensibilisation, de formation et d'information destinées aux élus, techniciens des collectivités, aux professionnels du cadre de vie ou au grand public avec production de supports pédagogiques ;
- Animation d'ateliers autour des enjeux de la maîtrise d'ouvrage publique ;

Conseil architectural (environ 60% du temps) :

- Conseil en architecture et en urbanisme aux collectivités en accompagnement de la définition des orientations de leurs projets d'aménagements urbains ou d'équipements publics ;
- Conseil architectural aux particuliers ;

Déplacements réguliers à prévoir sur l'ensemble du département du Finistère et plus occasionnellement hors département.

COMPETENCES, APTITUDES REQUISES :

- Maîtrise rédactionnelle et graphique (dessin à main levée) ;
- Sensibilité aux enjeux environnementaux ;
- Pédagogie vis-à-vis de ses interlocuteurs non « initiés » ;
- Sens de la relation, capacités d'animation et de dialogue avec les partenaires (élus, professionnels, techniciens des collectivités, enseignants...)
- Capacité d'organisation, de hiérarchisation des tâches et des priorités ;
- Sens du service à rendre et de l'accomplissement d'une mission d'intérêt général ;
- Capacité d'écoute et de négociation ;
- Autonomie et aptitude au travail en équipe pluridisciplinaire ;
- Maîtrise des outils informatiques notamment graphiques (Word, Excel, Powerpoint, Photoshop, Illustrator, Indesign, Sketshup...)
- Disponibilité requise pour réunions auprès des partenaires notamment en fin de journée.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT :

- Contrat à durée indéterminée, à temps plein basé sur 35 heures hebdomadaires en moyenne pour un équivalent plein temps ;
- Rémunération selon expérience dans le cadre de la Convention Collective Nationale des CAUE ;
- Activité exercée essentiellement sur le département du Finistère avec utilisation prioritaire d'un véhicule de service ;
- En vertu de l'article 17 des statuts des CAUE, interdiction d'exercice libéral en architecture et en urbanisme sur le territoire départemental ;
- Permis de conduire indispensable ;
- Sélection et audition des candidats décembre 2020 et recrutement au plus tard au 1^{er} février 2021.

Les **candidatures comprendront obligatoirement** : une lettre de motivation **manuscrite**, un curriculum vitae, une copie des diplômes obtenus et des références professionnelles avec coordonnées ainsi qu'une présentation de travaux significatifs (portfolio). Elles doivent être adressées **avant le 27 novembre 2020** par courrier à :

Madame La Présidente du CAUE du Finistère, 32 Boulevard Duplex 29000 Quimper